18. JAN. 1996

n°864

VIALOC

Société Anonyme
Capital : 500 000 F
Siège social : 60, rue de Fourqueux 78100 St Germain en Laye
R.C :VERSAILLES B 394 394 860
SIRET 394 394 860 00016

94B1006

+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 1er SEPTEMBRE 1995

+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+

Le 1er SEPTEMBRE 1995 à 10 heures,

Les membres du conseil d'administration de la société VIALOC Société Anonyme au capital de 500 000 F divisé en 5 000 actions de 100 F chacune dont le siège social est 60 rue de Fourqueux 78100 St Germain en Laye immatriculée au registre du commerce de VERSAILLES B 394 394 860 se sont réunis au siège social sur convocation du Président d'administration.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES ET ONT SIGNES LE REGISTRE DE PRESENCE :

- Monsieur MELEIRO Raymond Président du Conseil d'Administration
- Monsieur M.LANGUERRAN Régis Administrateur.
- Madame SOLANO Valérie. Administrateur.

A la demande des administrateurs la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur MELEIRO Raymond Président du Conseil d'administration qui constate après émargement du registre de présences que la totalité des administrateurs en exercice étant présents le conseil peut valablement délibérer Monsieur SOLANO Jacky est désigné aux fonctions de secrétaire de séance

Monsieur le Président expose que le Conseil doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Démission du Président du conseil d'administration**
- **Nomination d'un nouveau Président du conseil d'administration**
- **Pouvoirs**

Monsieur le Président expose que pour des raisons personnelles il ne lui est plus possible de continuer à assurer les fonction de PDG de la société. Il propose donc au conseil d'accepter sa démission et de nommer en remplacement Madame SOLANO Valérie épouse MELEIRO de nationalité française demeurant 1 sente des trois poiriers 78130 CHAPET pour la durée de son mandat d'administrateur.

Après en avoir délibéré le conseil :

1. prend acte de la démission de Monsieur MELEIRO de son mandat de PDG à compter de l'issue du présent conseil et de nommer en remplacement Madame SOLANO Valérie épouse MELEIRO de nationalité française, demeurant 1, sente des trois poiriers 78130 CHAPET pour la durée de son mandat d'administrateur.

Voix pour : 3 voix contre : 0 abstentions : 0

2. décide de donner tous pouvoirs au Président pour effectuer toutes formalités de dépôt ou publicité légales ou réglementaires. Il pourra déléguer à cet effet tout porteur d'un original ou d'une copie des présentes.

Voix pour : 3 voix contre : 0 abstentions : 0

Plus rien n'étant à délibérer, Monsieur le Président lève la séance. Et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les administrateurs.

V. MELEIRO